



Les Genevez, le 7 novembre 2024

## AVIS OFFICIEL

### **Assemblée communale ordinaire (Publication au Journal officiel du 14 novembre 2024 n° 41)**

**Mercredi 4 décembre 2024, à 20h00, à la salle communale**

#### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière de l'assemblée communale
2. Discuter et approuver les taxes, la quotité d'impôts et le budget 2025  
(La récapitulation du budget sera publiée par avis officiel et sur le site internet de la commune dès le 19 novembre 2024)
3. Décider l'abrogation du règlement communal sur le subventionnement de la construction et de la transformation de bâtiments destinés à de l'habitation pour la résidence principale
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.lesgenevez.ch](http://www.lesgenevez.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous chiffre 3 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au secrétariat communal où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Le Conseil communal

## **Demande de permis de construire**

**(Publication au Journal officiel du 7 novembre 2024 n° 40)**

---

**Parcelle N° 1548, Les Clos-Dedos, 2714 Les Genevez**

**Requérant :** Johann Menz, Hofstattweg 5, 4524 Günsberg

**Auteur du projet :** Johann Menz, Hofstattweg 5, 4524 Günsberg

**Ouvrage :** Remplacement du système de chauffage au mazout existant par une pompe à chaleur géothermique. À cet effet, 6 forages de 200 mètres chacun seront forés.

**Parcelle :** 1548

**Rue :** Les Clos-Dedos, 2714 Les Genevez JU

**Zone :** Zone à bâtir, Zone d'habitation, HA et MA

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune des Genevez (JU), La Sagne-au-Droz 20, 2714 Les Genevez, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 9 décembre 2024.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

## Benne à carton

---

Nous vous rappelons que la benne à carton installée récemment est **uniquement** destinée à la collecte du carton.

Nous avons constaté que de nombreux autres déchets (papier, ordures ...) ont été mis dans cette benne.

Si cet état de fait devait perdurer, nous serons contraints de retirer la benne.

Merci pour votre compréhension.



## Rappel votations

---

Lors de votations par correspondance, nous vous rappelons que toutes les cartes de légitimation doivent être signées et que les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe grise.

Sans quoi, votre vote ne sera pas pris en compte.

## Saint-Nicolas et Fenêtre de l'Avent



La Commune des Genevez organise le passage de St-Nicolas ainsi que la fenêtre de l'Avent le

vendredi 6 décembre 2024 dès 18h30  
à la salle communale de la halle polyvalente

Des petits cornets seront distribués aux enfants et une verrée sera offerte par la commune.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux.



## Communication de la ludothèque

---



Chers enfants, parents, grands-parents, professionnel-les,

Venez découvrir ou redécouvrir la ludothèque de La Courtine située en-dessus du bâtiment des services communaux des Genevez (à côté de l'Eco-Point) sous le toit.

Jusqu'à la fin de l'année, nous vous accueillons aux dates suivantes.

- **Mercredi 20 novembre 2024**      **16h30 à 18h00**
- **Lundi 9 décembre 2024**      **13h30 à 14h45**
- **Mercredi 11 décembre 2024**      **16h30 à 18h00**

N'hésitez pas à venir nous retrouver ou prendre contact avec l'une d'entre nous pour toute information complémentaire.

La ludothèque c'est

- Plus de 500 jeux de sociétés, éducatifs, d'adresse, de déduction, etc
- Une trentaine de Playmobil (bateaux pirates, château, ferme, jardin d'enfants, école, etc.)
- Jeux pour l'extérieur
- Jeux pour les tout-petits
- Abonnement pour une année *30 francs*

Nous recherchons un ou une bénévole pour le courant de l'année 2025 - 2026

Au plaisir de vous accueillir

### **Les animatrices de la ludothèque de La Courtine**

Jasmine Mouche, Nelly Cattin, Marie Sauvain, Isabelle Cortat, Catherine Mathez-Bandelier, Jyliane Negri, Patricia Rebetz



### Action 2xNoël 2025 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

### DISTRIBUTION DE MARCHANDISES // MAGASINS SOLIDAIRES

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandise aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2025, comme lors des 2 dernières éditions, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Nous prévoyons actuellement la possibilité de retrait des colis pour le secteur des Franches-Montagnes.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032/465 84 06 ou à [actionsociale@croix-rouge-jura.ch](mailto:actionsociale@croix-rouge-jura.ch). Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.

**Exception** : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

En savoir plus sur cette action ? visiter notre site internet : <https://www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel>





## 2e MINI MARCHÉ DE NOËL

décembre | 7 | 2024

De 10h à 18h

Passage de la poste 1 (ancienne poste), 2714 Les Genevez

**Artisanat, bijoux, cosmétique, pyrogravure,  
produits du terroir régional, chèque-cadeaux...**

Vente de vin chaud et thé de Noël au profit du Téléthon

*Nous sommes en joie de vous accueillir et partager un moment convivial avec vous.*

**Maud**  
• • • coffret cadeau



**Artisanat D'Occasion**  
Aylate Originaire